

FORMATION QUALIFIANTE



Bénéficiaire de formation en construction métallique dans le cadre du FCSE à travers le FAFPA dans la région de Dosso

Une alternative au chômage des jeunes

Alors que le nombre de diplômés qui sortent de l'enseignement classique ne cesse d'augmenter dans un contexte où la fonction publique ne peut pas absorber tous les demandeurs d'emploi, le gouvernement mise sur les formations qualifiantes en vue d'offrir aux jeunes les compétences qui leur permettent de s'insérer eux-mêmes dans le tissu économique.

En effet, la proportion des élèves orientés à la fin du cycle primaire vers l'enseignement professionnel et technique est relativement faible, elle était de seulement 8% en 2010. Ce taux est passé à 35% en 2019 pour un objectif de 40% en 2021 fixé par le gouvernement (bilan de 9 ans de mise en œuvre du programme de renaissance).

Pour faire face à cette situation, le MEPT a opté pour la diversification de l'offre de formation destinée aux jeunes âgés de 15 à 24 ans en mettant en place un dispositif d'apprentissage rénové basé sur la décentralisation et la responsabilisation des acteurs qui ont un mandat dans la mise en œuvre de l'apprentissage.

La mise en œuvre de cette politique d'apprentissage, axe majeur de la politique de l'EFPT, a été confiée par le MEPT au Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA) qui travaille en étroite collaboration avec des structures telles que la Fédération Nationale des Artisans du Niger (FNAN), la Chambre des Métiers d'Artisanat du Niger (CMANI), la Direction Régionale des Enseignements Professionnels et Techniques (DREP/T), la Direction Régionale du Tourisme et de l'Artisanat (DRT/A), la Direction Régionale de l'Agriculture (DRA), les établissements de formation techniques et professionnelle etc.

La méthodologie utilisée est la formation par apprentissage dual davantage basée sur la pratique que sur la théorie et sur la complémentarité entre deux pôles de formation : le centre de formation et l'atelier ;

Au centre de formation, l'apprenti reçoit une formation méthodique et structurée (cours complémentaires) dans le domaine technique, technologique et de la culture générale et ;

Au niveau de l'atelier, l'apprenti suit une formation qui lui fait découvrir les exigences pratiques du milieu et qui lui permet de compléter sa formation.

Ce programme de formation qualifiante offre aux jeunes déscolarisés et non scolarisés la possibilité d'acquérir les compétences nécessaires à l'exercice d'un métier, ce qui leur permet d'être compétitifs sur le marché de travail au niveau national et sous régional. Ces formations répondent aux besoins de l'économie nationale et même locale dans divers secteurs. Elles concernent des métiers variés qui intéressent les jeunes vivant en milieu urbain comme la mécanique, la menuiserie bois et métallique, la plomberie, l'électricité, etc. Il y a aussi

des métiers qui concernent les jeunes en milieu rural comme la riziculture, la pisciculture, la production et la transformation de lait, la production des semences, etc.

Ainsi, les activités réalisées par le FAFPA au cours de la mise en œuvre du contrat de performance signé avec le MEPT, ont permis de former et d'insérer 3 240 jeunes à travers l'auto-emploi dans les chaînes de valeur en Agro-Sylvo-Pastoralisme. En outre, 1 587 apprentis ont fini le niveau 2 en formation qualifiante par apprentissage ; 465 autres apprentis sont en cours de formation qualifiante en apprentissage de niveau 1 pour une durée de 60 jours ouvrables et 561 apprentis sont en cours de formation en apprentissage agricole chez un maître-artisan.



Bénéficiaire de formation en coiffure dans le cadre du FCSE à travers le FAFPA dans la région de Dosso

« Grâce à ces formations, beaucoup de jeunes arrivent à apprendre un métier », souligne **M. Maiga Mamadou Mamoudou**, chef d'antenne du FAFPA à Niamey. **« L'avantage de cette formation est qu'on étudie et en même temps, on apprend un métier. Donc, même si on n'est pas recruté dans la fonction publique, on a un métier qu'on peut exercer et on peut même employer d'autres jeunes »,** soutient **Ousseina Abdoulaye**, élève dans un Centre de formation aux métiers (CFM) de la région de Maradi. **« À l'école classique, on nous apprend des choses souvent inutiles qu'on ne peut pas appliquer. Mais ici, c'est des métiers qu'on nous apprend, des choses utiles qu'on peut pratiquer »,** renchérit **Issoufou Moussa**, élève dans un CFM dans la région de Dosso.

Ces formations redonnent de la confiance et de l'espoir à beaucoup de jeunes déçus par l'enseignement classique. **« De nos jours, ce n'est pas seulement l'école qui ouvre la voie du succès. Beaucoup de gens réussissent sans avoir de grands diplômes. C'est pourquoi, il faut apprendre un métier et l'exercer pour être autonome »,** estime **Halimatou Adamou Idé**, élève dans un CFM de la région de Dosso.

Dispensées en milieu urbain comme en zone rurale, aussi bien pour les jeunes déscolarisés que pour ceux non scolarisés, ces formations qualifiantes permettent de produire des profils recherchés dans l'économie locale. Elles préparent les jeunes à s'auto-employer et donc contribuent à la lutte contre le chômage et à la réduction de la pauvreté.

Dans un contexte mondial caractérisé par la rareté des ressources, le Niger et ses partenaires ont su mettre en place un mécanisme et un outil de financement, aligné sur les priorités nationales : le Fonds Commun Sectoriel de l'éducation (FCSE). Créé le 5 juillet 2017, le FCSE regroupe les contributions des partenaires techniques et financiers (Coopération Suisse, Coopération Luxembourgeoise, l'Agence Française de Développement et l'UNICEF). Il est destiné aux six (6) ministères en charge de l'éducation pour mettre en œuvre les activités du Programme sectoriel de l'éducation et de la formation professionnelle (PSEF).